

10 Faits divers & Justice

**Au cours d'une rixe avec son ex-petite amie à Port-Gentil
Il succombe à un coup de ciseaux accidentel**

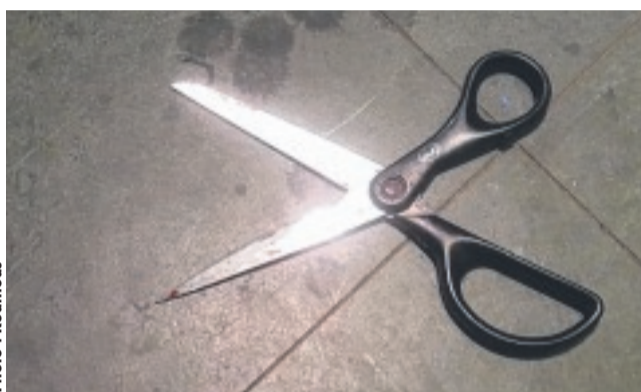
S.Y.M.
Port-Gentil/Gabon

UNE scène de ménage a tourné au drame récemment à Port-Gentil, lorsque Léandre Ogoula Azizet a succombé aux blessures, probablement reçues accidentellement, à l'aide d'une arme blanche, au cours d'une altercation avec Sabrina Manfoumbi Mihindou. Une source autorisée renseigne que les relations entre les deux tourtereaux, qui avaient un enfant, étaient devenues exécrables après leur séparation. La même source explique que la nuit des faits, Léandre Ogoula Azizet se serait planqué dans un bistrot, en compagnie d'un ami, pour guetter le passage de la mère de son enfant, employée dans un restaurant de la place. Lorsque cette dernière termine son service, elle rentre effective-



Sabrina Manfoumbi Mihindou, la suspecte, attend...

ment chez elle à pied. Avant d'arriver à la maison, elle marque un arrêt chez des voisins. C'est à ce moment précis que son ex-petit ami, qui la filait, débarque subitement, puis lance les hostilités. Malgré les remarques de Sabrina au père de son enfant pour cesser avec cette attitude inconvenante chez des voisins, rien n'y fait. **MANDAT DE DÉPÔT.** La jeune femme décide alors



L'arme fatale.



... désormais son procès à la prison centrale du Château.

de regagner rapidement le domicile de ses parents où elle réside. Léandre ne lâche pas prise et la traque jusqu'à sa demeure. Après un échange de mots véhéments, une rixe éclate entre les deux ex-amants. Sur ces entrefaites, Léandre Ogoula Azizet se serait emparé d'une paire de ciseaux trouvée dans la chambre de Sabrina et se serait mis à détruire la jolie coiffure que portait cette dernière, sous le prétexte

que c'est avec son argent que cet accessoire de beauté a été fait. Mais dame Manfoumbi ne se laisse pas faire. Elle se défend comme elle peut pour repousser les assauts de son ex-amant. Dans la foulée, Ogoula reçoit l'arme blanche en pleine gorge et s'écroule. Redoutant le pire, la jeune femme alerte aussitôt l'accompagnateur de son ex-petit ami, puis ses parents, qui accourent immédiatement sur les lieux. Quelque temps après, malheureusement, Léandre Ogoula Azizet succombe finalement à ses blessures dans une clinique, où il a été conduit. C'est ainsi que Sabrina Manfoumbi Mihindou a été interpellée par la Police judiciaire (PJ) pour les nécessités d'enquête. Elle est actuellement en détention préventive à la prison centrale du Château. En attendant son procès.

Vol aggravé, menaces de mort et évasion à Bitam

Deux frères repris de justice neutralisés par les gendarmes de Meyo-Kyè

AEE
Libreville/Gabon

INTERPELLÉS pour vol et menaces de mort sur une veuve au village Melen III, deux frères, Yvon Mvono Mvé et Yannick Mvono Ella, ont réussi à fausser compagnie aux agents lors de leur garde à vue à la brigade de gendarmerie de Meyo-Kyè, dans le département du Ntem, à 30 kilomètres de Bitam. Une chasse à l'homme a été aussitôt déclenchée par les Officiers de police judiciaire (OPJ), les deux fugitifs, des repris de justice, étant du reste décrits comme dangereux. Fort heureusement, deux jours après leur évasion, les indécents ont été rattrapés par les gendarmes. Auparavant, le 12 avril dernier, les agents de la brigade de gendarmerie de Meyo-kyè sont saisis par une veuve, disant avoir été victime d'agression et



Après leur garde à vue à la gendarmerie de Meyo-Kyè, les deux frères...

de menaces de mort de la part des nommés Yvon Mvono Mve et son frère Yannick Mvono Ella, au village Melen III. La plaignante explique aux enquêteurs que cette agression fait suite à un vol

dont elle a été victime, durant son absence du village. « C'est pendant que la victime se trouvait à Libreville que les malfrats ont forcé la porte de son domicile, pour s'emparer de plusieurs de



... sont désormais sous mandat de dépôt à la prison centrale d'Oyem.

ses effets», explique notre informateur. En menant sa petite enquête dans le village, la victime apprendra que les auteurs de ce vol ne seraient autres que les deux frères Mvono, du reste très connus à Melen III et ses environs, comme coutumiers de ce genre d'actes répréhensibles. **ÉVASION DE COURTE DURÉE.** Pour en avoir le

cœur net, la dame commet l'imprudence d'aller interroger les deux filous. Mais elle est proprement passée à tabac par Yvon Mvono Mvé. Comme si cela ne suffisait pas, son frangin Yannick Mvono Ella profèrera des menaces de mort à l'encontre de la victime, prenant la démarche de cette dernière pour une importunité à leur égard. A la suite de quoi la mal-

heureuse prendra la décision de saisir d'une plainte la brigade de gendarmerie de Meyo-Kye. Les deux frères sont donc interpellés. Placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête, ils réussissent à briser la porte du cachot et à s'évader dans la nature. Mais leur évasion ne sera que de courte durée, puisqu'ils seront repris deux jours plus tard par les forces de l'ordre. L'enquête préliminaire bouclée, Yvon Mvono Mvé et Yannick Mvono Ella ont été présentés devant le procureur d'Oyem. Au terme de l'audition, ils ont été inculpés de vol aggravé, menaces de mort et évasion. Puis placés sous mandat de dépôt à la prison centrale d'Oyem qu'ils connaissent bien, pour y avoir déjà séjourné pour des faits de même nature.

Faits d'ailleurs

Le corps d'une femme dans une valise flottant sur une rivière
Un homme qui naviguait sur l'Oise, à hauteur de Neuville-sur-Oise (France), a été intrigué en voyant une valise flottant sur l'eau. Il a approché son bateau de la valise et a découvert le corps sans vie d'une femme recroquevillée à l'intérieur. Effrayé, le batelier a appelé les secours. Les forces de l'ordre, arrivées sur les lieux, ont sorti la valise de l'eau et le

cadavre a été envoyé à l'institut médico-légal. Le corps n'a pas été endommagé par l'eau. L'enquête va d'abord se concentrer sur les récentes disparitions qui ont eu lieu dans la région. Et une autopsie sera pratiquée afin de connaître les causes de la mort. La piste criminelle est privilégiée. **Une femme corrige l'homme qui se masturbait devant elle**
À Cabo Frio, près de Rio de Janeiro (Brésil), Joyce Vieira,

combattante MMA, se livrait à une séance photo sur la plage lorsqu'un homme s'est approché et s'est mis à se masturber devant elle. La jeune femme, âgée de 27 ans, lui a alors demandé d'arrêter. Mais l'exhibitionniste a continué son plaisir solitaire. Folle de rage, Joyce Vieira s'est approché de lui et s'est mise à le frapper. Le jeune homme a alors riposté d'un coup de poing. "Son coup de poing m'a encore plus enragée. Je voulais le tuer", raconte-t-

elle. Le suspect, âgé de 26 ans, a été interpellé, avant d'être relâché. Il nie les accusations et affirme qu'il ne faisait qu'uriner. "Nous nous sentons impuissants. C'est très étrange parce qu'il habite dans la même ville que moi et je pourrais le croiser n'importe où", conclut la jeune femme qui plaide pour des sanctions beaucoup plus sévères pour ce genre d'individus. **Un prédateur sexuel écroulé**

après voir violé plusieurs lycéennes
Un homme soupçonné d'avoir violé et agressé sexuellement plusieurs lycéennes à Angoulême (France), a été interpellé. Après avoir été entendu par les enquêteurs, il a été placé en détention provisoire. Le nombre de victimes n'a pas été dévoilé. L'enquête continue. Hasard? Il y a quelques jours, une association, inquiète suite à plusieurs affaires similaires, appelait les femmes à la vigilance.